



## Mairie de Fontenay le Vicomte

### ARRETE DU MAIRE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT GRANDE RUE , RUE DE LA SALLE , RUE CHANTECOQ , LA RUELLE

N°2024/83

Le Maire de la Commune de Fontenay-le-Vicomte,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 à L 2215-5,

**VU** le Code de la Route,

**VU** le Code Pénal,

**Vu** la demande des sociétés Travaux Public De Soisy et CITEOS en date du 21 octobre 2024,

**CONSIDERANT** la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement dans la Grande Rue, Rue de la Salle, Rue Chantecoq et la Ruelle en raison de travaux d'enfouissement et de prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité publique,

#### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre de travaux de création de fouilles réalisés par la société TPS domiciliée à Milly-La-Forêt (91490), 6 rue de la Montagne de Maise, et la société CITEOS SDEL Travaux Extérieurs IDF domiciliée à Viry-Châtillon (91170), 71 avenue du Président Kennedy , la circulation et le stationnement seront restreints du lundi 28 octobre 2024 à 08h00 au vendredi 15 novembre 2024 inclus à 17h30 dans la Grande Rue, la Rue de la Salle , et aux intersections de la Grande Rue et des rues Chantecoq et la Ruelle.

**Article 2** : Les restrictions consisteront en une circulation alternée au droit de la zone de travaux au moyen de feux tricolores et le stationnement sera interdit au droit du chantier (la circulation des bus scolaires sera assurée normalement).

**Article 3** : La signalisation sera mise en place par les sociétés TPS et CITEOS-SDEL.

**Article 4** : Le présent arrêté est valable du lundi 28 octobre 2024 à 08h00 au vendredi 15 novembre 2024 à 17h30.

**Article 5** : Madame le Maire, Mesdames les secrétaires de Mairie, Messieurs les employés communaux des services techniques municipaux, Monsieur le Commandant de la gendarmerie de Ballancourt, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié par affichage aux lieux habituels dans le village.

Fontenay-le-Vicomte, le 25 octobre 2024

Le Maire  
Valérie MICK RIVES

